

**DISCOURS DE MONSIEUR THIERRY DUBOIS**  
**POUR L'INAUGURATION**  
**DU**  
**CENTRE PHILAE**  
**LE 14 SEPTEMBRE 2007**

**Monsieur le Ministre, Monsieur le Sous Préfet, Messieurs les Députés,  
Madame la Conseillère Régionale  
Monsieur le Maire et Conseiller Général de Saujon  
Messieurs les maires  
Madame la Directrice de l'A R H Poitou – Charentes  
Monsieur Le Président du C N E T H  
Monsieur Le Président de la Chambre de Commerce  
Monsieur le Président de la CGPME de la Charente Maritime  
Monsieur ANDRE commandant de la Gendarmerie de l'arrondissement de  
Saintes  
Mes chers Collègues, Mesdames, Mesdemoiselles,  
Messieurs et Chers Amis,**

**Avant de vous dire quelques mots sur le Thermalisme Saujonais, je voudrais  
excuser un certain nombre de personnes qui n'ont pu se joindre à nous :**

**Monsieur REILLIER Préfet de la Charente Maritime**

**Monsieur RECUGNAT Directeur de la D A S S 17**

**Monsieur Michel DOUBLET Sénateur de la Charente  
Maritime**

**Monsieur le Professeur N'GUYEN BA CANG Professeur d'hydrologie à  
l'Université de Bordeaux 2  
Directeur de l'Institut du Thermalisme.**

**Monsieur le Professeur Christian ROQUES  
Chef de service de médecine physique et de rééducation au C H U de  
Toulouse,  
Président de l'institut du Thermalisme à DAX  
Président du comité scientifique de l'AFRETH**

**Monsieur Pierre POUCHAN Professeur honoraire de l'Institut d'Hydrogéologie  
de BORDEAUX**

**Je voudrais également remercier, très sincèrement, notre Cher Ministre et les  
élus présents, pour leur soutien, indéfectible, au Thermalisme lorsqu'il a fallu,  
au Gouvernement, à l'Assemblée Nationale ou au Sénat,  
soutenir notre profession, qui a été parfois malmenée, voire menacée.**

**Je les invite à poursuivre dans cet axe pour que le thermalisme soit  
définitivement reconnu comme un acteur de soins incontournables**

**C'est avec un réel plaisir que les Dirigeants des Thermes de Saujon et leurs  
collaborateurs sont heureux de vous accueillir au sein de nos Thermes et je ne  
peux m'empêcher de retracer, en quelques mots, l'histoire du Thermalisme à  
Saujonais.**

Il faut remonter en **1860** lorsque Louis DUBOIS médecin généraliste à Saujon, décide d'aménager, dans la cour de sa maison, un petit établissement comportant une salle de douche et 2 cabines de déshabillage

Son fils Stanislas lui succède en 1880 et entreprend la construction d'un Etablissement Thermal, plus spacieux, d'un hôtel Thermal (dénommé VILLA DU PARC ) pour y héberger les Curistes ce qui donne, alors, un essor à la station

Son fils Robert, Psychiatre, lui succède en 1920 et poursuit le développement du Centre.

Malheureusement, pendant la 2ème guerre mondiale, le Centre thermal doit fermer, occupé par les troupes Allemandes.

A la fin de la Guerre, Robert Dubois doit remettre l'ensemble des bâtiments en état et la Station retrouve rapidement une fréquentation appréciable.

Il est, à partir de 1948, secondé par mon Père, le Docteur Jean Claude DUBOIS, avec lequel j'ai travaillé jusqu'en 1993, date à laquelle Olivier, mon frère, lui a succédé en tant que Médecin Directeur et membre du Directoire

Pendant cette période, le Centre prend un grand essor.

Toutefois, avec le développement de la sécurité Sociale qui est venue réglementer la distribution et la prise en charge des soins le Docteur Robert DUBOIS fait transformer, en 1949, l'hôtel du Parc en Maison de Santé pour maladies nerveuses et mon Père développe principalement un ensemble de deux Cliniques Psychiatriques d'une capacité d'accueil de 108 lits.

A partir de cette date, le Thermalisme Saujonnais ne cesse de décliner, jusqu'en 1983, à cause d'un déficit d'hébergement. C'est pour cette raison que nous avons, alors, décidé la construction de dix studios qui composèrent la 1ere partie de la future résidence 'Les Thermes'. Immédiatement l'activité Thermale reprit son développement.

Parallèlement, l'eau Thermale de la Ressource utilisée à cette époque là, étant devenue quantitativement insuffisante, il fût décidé de réaliser, en 1987, un forage sur les Conseils du Professeur Canellas, Pharmacien à l'Université de Bordeaux, Directeur du Laboratoire d'Hydrologie de Bordeaux, accompagné de ses proches collaborateurs : le Professeur CANG,(qui a pris sa suite )

Et

du Professeur Ohayon-Courtes, Professeur d'hydrologie à l'université de Bordeaux 2 et Directrice de ce laboratoire.

Sur le plan hydrogéologique, nous avons été assistés par le Professeur Pierre POUCHAN, qui dirigeait l'Institut Géodynamique à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

J'en profite pour remercier, très sincèrement, l'ensemble de ces Professeurs, pour les conseils réguliers et avisés qu'ils m'ont donnés tout au long de ces années et s'ils me le permettent, de manière très amicale.

Ils m'ont, sur ce plan là, appris mon métier.

Le forage de la source des Chalets fût agréé par le Ministère de la Santé le 3 février 1993

Parallèlement, l'Etablissement Thermal et la Résidence LES THERMES furent régulièrement agrandis et modernisés pour répondre à l'accroissement de la Clientèle.

Les réseaux de distribution d'eau Thermale ont été entièrement modifiés, au début du siècle, pour répondre aux nouvelles exigences bactériologiques afin de garantir des soins de qualité en toute sécurité sanitaire.

Mais les Curistes fréquentant les stations traitant des affections psychosomatiques, souhaitaient des soins en piscine, ce que n'autorisait pas la grille des traitements type.

Une demande d'enrichissement de cette grille a été diligentée par mon frère, le Docteur Olivier DUBOIS et ses Confrères auprès de la CNAM.

Cette demande ayant été acceptée, un nouveau forfait thermal a été octroyé à ces stations

Pour que les curistes puissent bénéficier de ces nouveaux soins, la Direction des Thermes de Saujon a décidé de construire un service complémentaire qui peut également accueillir des curistes non pris en charge par les caisses d'assurance maladie et qui souhaitent effectuer des soins à visée de détente et de prévention.

Le nouveau service, en plus d'une piscine équipée de multi-jets comprend des salles de bains, une salle mixte de massages à sec et sous l'eau, un sauna, un hammam, un jacuzzi.

Ces nouveaux locaux ont été conçus et construits par notre fidèle Architecte HENRI BOUTIN, que je tiens à féliciter, très sincèrement, pour la qualité, la luminosité, la décoration et la fonctionnalité de ce nouveau Centre.

A ce jour, nous n'avons reçu que des compliments par les curistes qui le découvrent.

Je tiens à associer à ces compliments, le bureau d'études et l'ensemble des entreprises qui ont travaillé pour ce chantier.

Nous sommes, d'ailleurs, très attachés à choisir des entreprises régionales afin de soutenir l'économie locale.

Grâce à cette nouvelle structure, les Thermes de Saujon pourront ainsi donner des cures médicales et des cures de prévention, prenant le virage du renouveau du thermalisme Français.

En 2003, la négociation de la convention thermale a indiqué clairement que le thermalisme devait apporter la preuve du service médical rendu.

La profession, qui venait de se réunir sous un même syndicat de défense professionnelle : le C N E T H  
(sous la conduite de son dynamique Président JEAN CLAUDE EBRARD, dont je tiens à saluer, ici, l'excellence de l'engagement)  
et l'association des Maires des Communes Thermales, ont, conjointement, décidé de financer des études destinées à reconnaître le S M R pour un montant annuel d' 1,5 Million d'Euros, levés par des cotisations auprès de leurs adhérents.

Afin d'assurer la neutralité de ces recherches, ils ont ensemble, constitué un organisme indépendant

#### **I' A F R E T H**

( Association Française pour la Recherche Thermale)

L'objectif de cette association étant d'assurer la promotion de la recherche médicale et scientifique en thermalisme

Une première étude, multi centrique « STOP TAG » sous la conduite énergique et déterminée de mon frère, le Docteur Olivier DUBOIS, a été réalisée en 2004 et 2005

Le comité scientifique a été composé du

. Professeur Jean Pierre OLIE, chef de service de psychiatrie à l' Hôpital Sainte Anne à Paris

Et

. Du professeur Roger SALAMON, Directeur de l'institut d'épidémiologie et de développement à l'université de Bordeaux 2

Le projet scientifique de cette étude a été validé par **I' H A S**.

Il a comparé, sur une période de 2 mois, la cure Thermale avec un médicament de référence pour traiter l'anxiété ( le deroxat)

Cette étude, vient de démontrer que la cure Thermale est un traitement efficace des troubles anxieux et **supérieure de 44 %** à l'action des traitements médicamenteux les plus actifs dans cette pathologie.

Les résultats de cette dernière étude apportent la preuve de l'action spécifique de cette thérapie.

L'étude montre, en particulier, que 6 semaines après la cure, ¼ des malades sont guéris et que plus de la moitié d'entre eux bénéficient d'une amélioration de leur état initial de + de 50 %

Par le passé des études réalisées principalement à Saujon ont montré l'impact de la crénothérapie sur la maladie anxieuse.

De nouvelles compétences du thermalisme se mettent en place.  
Des protocoles de sevrage des addictions pourraient voir le jour en station thermale, comme par exemple la lutte contre l'utilisation abusive des médicaments anxiolytiques et hypnotiques ou encore d'autres modes d'addiction tels que le sevrage du tabac ou le contrôle des troubles des conduites alimentaires.

D'autres projets d'études ont été validés par le Comité scientifique de l'AFRETH et certaines sont en cours de réalisation.  
Leurs résultats devraient être connus d'ici 1 à 2 ans .

Tout cela mobilise beaucoup d'espérance pour notre profession dans l'optique de redécouvrir toute l'utilisation médicale que peut apporter le Thermalisme.

Les premiers efforts réalisés ont été, salués et soutenus par **Monsieur Xavier BERTRAND, alors Ministre de la Santé, lors d'un colloque organisé par le C N E T H** en décembre dernier

En conclusion de son discours, Monsieur BERTRAND a affirmé que le thermalisme est un acteur essentiel du dispositif de santé, renforçant sa prise en charge par l'Assurance Maladie.

Enfin, il a souhaité que le thermalisme se diversifie vers des activités de prévention, d'éducation, de soins de suite et de rééducation fonctionnelle, pour les post traumatiques.

Aujourd'hui, le Thermalisme apparaît comme une médecine naturelle, complémentaire de la médecine allopathique et commence à être reconnue après des années de disgrâce.

Il appartient, à la profession, de poursuivre ses efforts.

Avec la preuve du **S M R**, il deviendra thérapeutiquement incontestable.

Il convient, maintenant, de le faire savoir à la Tutelle et aux médecins.

L'équipe médicale de Saujon, comme nous l'avons vu, s'est fortement engagée dans cette direction et souhaite contribuer à faire reconnaître, par ses études, le Thermalisme comme une alternative de soins pour certaines pathologies

Sur le plan économique, le Thermalisme représente, en emplois directs et indirects **120 000 salariés** répartis dans 105 stations thermales

La saison est longue et ne peut pas être comparée à la saison d'une station balnéaire ou de montagne

Elle dure plus de 6 mois en moyenne, et à sajon  
**TOUTE L' ANNEE**.....

Les Thermes de Saumon ont créé, avec ce nouveau service, 5 emplois nouveaux.

Ces travaux n'ont reçu aucune subvention et ont été financés sur fonds propres et emprunts.

Grâce à cet investissement, Les Thermes de Saumon s'ouvrent à la population locale et de passage, en leur faisant bénéficier des soins de qualité toute l'année

Aujourd'hui, l'Etablissement Thermal est freiné dans son développement par un déficit d'hébergement et la Résidence de Tourisme 3 étoiles de 38 studios, connaît un Taux d'Occupation annuel de 92 %.

A certaines périodes de l'année, les structures d'accueil Saumonnaises ne sont pas suffisantes et le développement des Thermes est ralenti par ce déficit.  
Ceci est fort dommage.

Il faut savoir qu'un Curiste dépense en moyenne **1 500 €** pour sa cure.

Seulement 30 % sont donnés à l'établissement et **70 % sont injectés dans l'économie locale.**

**La ville de Saumon est donc privée de rentrées de devises.....**

C'est pour cette raison qu'en 2008, va être étudié le projet de création d'une nouvelle résidence qui devrait ouvrir pour la saison 2010.

La Source des Chalets, qui a été mise en exploitation en 1988, a amené les Dirigeants des Thermes à réaliser un forage de secours au printemps dernier, dont la qualité et le débit sont très satisfaisants.

Il va faire l'objet d'une instruction en vue de sa reconnaissance auprès des services concernés.

Aujourd'hui, l'Etablissement Thermal de Saumon, comme vous pouvez le voir, se donne les moyens de poursuivre son développement et d'aborder le nouveau millénaire avec détermination

Mais avant de terminer, je voudrais rappeler que les meilleures structures ne peuvent pas produire efficacement sans les hommes et les femmes qui y travaillent

Nous avons la chance d'avoir des collaborateurs et des collaboratrices, des Médecins et du personnel qui s'investissent à fond pour réussir le développement de notre Centre et je tiens, publiquement, à les en remercier, ainsi que mon épouse, Brigitte, qui a pris une part déterminante à notre réussite.

Ils permettent aux curistes de trouver, dans notre structure, une thérapeutique qui apporte une solution à leurs souffrances atteignant, ainsi, le but recherché.